

Manuel Meune

Entre parlers locaux et langues nationales : la diglossie discrète des ‘patoisants’ du canton de Fribourg

Résumé : Lorsqu’à l’étranger, on évoque le quadrilinguisme traditionnel en Suisse, on oublie souvent la coexistence entre langues standardisées et dialectes, cette diglossie qui existe surtout pour les germanophones et les italo-phones, mais aussi, de façon résiduelle, pour le français et les dialectes francoprovençaux (souvent appelés ‘patois’). En Suisse romande, le phénomène est certes peu visible et audible, mais il est particulièrement intéressant d’un point de vue sociolinguistique. Nous présentons ici les résultats de deux enquêtes auprès de francoprovençalo-phones du canton de Fribourg, l’une qui s’appuie sur des entretiens, l’autre sur des questionnaires. Nous analyserons quelques pratiques linguistiques (anciennes ou actuelles), ainsi que les représentations du statut de cet objet linguistique aux contours parfois imprécis, ou celles de son avenir et de sa revitalisation comme langue tant orale qu’écrite. Nous nous attacherons également aux perceptions de la diglossie et du plurilinguisme dans un canton officiellement bilingue où les parlers locaux, interdits à l’école dès 1886, ont résisté à la concurrence de l’allemand standard du côté alémanique, mais périclité du côté romand.

Zusammenfassung : Wenn im Ausland auf die traditionelle Viersprachigkeit der Schweiz verwiesen wird, wird dabei oft die Koexistenz von standardisierten Sprachen und Dialekten vergessen. Die so genannte Diglossie, die vor allem für die Deutsch- und Italienischsprachigen zum Alltag gehört, existiert auch – allerdings in sehr abgeschwächter Form – im Falle des Französischen und der frankoprovenzalischen Dialekte (oft ‘patois’ genannt). In der frankophonen Schweiz ist das Phänomen zwar kaum mehr sicht- und hörbar, doch in soziolinguistischer Perspektive verdient es durchaus Beachtung. Hier werden die Ergebnisse zweier Befragungen von Francoprovenzalisch-Sprechern im Kanton Freiburg vorgestellt – die eine basierte auf Interviews, die andere auf Fragebögen. Dabei werden vergangene und gegenwärtige Sprachgewohnheiten analysiert, ebenso wie die Vorstellungen über eine Sprache, deren Konturen manchmal schwer zu definieren sind, bzw. über deren Zukunft und Wiederbelebung in mündlicher und schriftlicher Form. Behandelt wird schliesslich auch die Wahrnehmung der Diglossie und der Mehrsprachigkeit in jenem offiziell zweisprachigen Kanton, wo die lokalen Dialekte, die schon 1886 in den Schulen verboten wurden, im deutschsprachigen Teil die Konkurrenz der Standardsprache überlebten, während sie im frankophonen Teil allmählich verschwanden.

Mots-clefs : Suisse – Suisse romande – francoprovençal – patois – plurilinguisme – bilinguisme – diglossie – représentations – revitalisation. / **Schlüsselwörter :** Schweiz – Westschweiz – Frankoprovenzalisch – Patois – Mehrsprachigkeit – Zweisprachigkeit – Diglossie – Vorstellungen – Revitalisierung.

Référence électronique

Manuel Meune, « Entre parlers locaux et langues nationales : la diglossie discrète des ‘patoisants’ du canton de Fribourg », *QUADERNA* [en ligne], 2 | 2014, mis en ligne le 25 février 2014. URL : <http://quaderna.org/entre-parlers-locaux-et-langues-nationales-la-diglossie-discrete-des-patoisants-du-canton-de-fribourg/>

Entre parlers locaux et langues nationales : la diglossie discrète des ‘patoisants’ du canton de Fribourg

Manuel Meune
Université de Montréal

En l’absence d’unité ethnoculturelle, la Suisse quadrilingue est une nation unitaire à laquelle s’identifient tous les citoyens, même linguistiquement minoritaires. À l’inverse d’une France qui a fondé l’unité nationale sur la marginalisation des langues dominées, ou d’une Belgique qui peine à s’inventer une mythologie commune, la Suisse n’a connu ni politique assimilationniste, ni mouvement national séparatiste fondé sur la langue. Ceci n’exclut pas des relations parfois tendues entre groupes linguistiques : la majorité germanophone, en imposant sa volonté électorale, suscite parfois du ressentiment parmi les francophones ou les italophones – les Romanches étant peu audibles. Mais ces divergences ritualisées ne compromettent pas la cohésion confédérale et dans les cantons bilingues (Fribourg, Berne, Valais), les tensions ne ‘débordent’ pas du cadre cantonal.

À la coexistence des trois ‘grandes langues’ et d’une ‘petite langue’ s’ajoute la diglossie – la coexistence entre une langue standardisée prestigieuse, réservée aux usages formels, et une langue orale non normée à diffusion plus locale. Cette diglossie existe au Tessin – et dans quelques vallées des Grisons –, où cohabitent l’italien et des dialectes lombards, mais on pense plus souvent au rôle des dialectes alémaniques, incontournables dans la vie quotidienne en Suisse allemande, face au *Hochdeutsch*, utilisé dans l’enseignement et les contacts avec des non-Suisses. Quant au romanche, il est enseigné dans ses cinq variantes traditionnelles et en *rumantsch grischun* (langue commune) et on parle moins de diglossie strictement romanche que de bilinguisme romanche-(suisse-) allemand, aucun romanchophone ne pouvant vivre de façon unilingue.

Le ‘patois’ fribourgeois, variante du francoprovençal

Dans le paysage linguistique suisse, on oublie souvent la diglossie romande. Pourtant, jusqu’au 19^e siècle, le français était certes langue administrative, mais l’immense majorité de la population de la Suisse aujourd’hui francophone parlait un dialecte francoprovençal – comme celui qui jouit encore d’une visibilité officielle dans l’hymne du canton de Genève. La recherche s’est peu penchée sur l’effacement de ces parlers. Or, si seule la commune valaisanne d’Évolène connaît une coexistence vivante entre français et francoprovençal, la diglossie existe ailleurs sous forme résiduelle.¹

Dans le canton de Fribourg, auquel nous nous limiterons ici, on observe un original mélange de bilinguisme officiel (allemand-français) et de ‘double diglossie’ (générale du côté germanophone, sporadique du côté francophone). Le gruérien, parlé en Gruyère, jouit d’une grande visibilité – des linguistes l’ont décrit, des écrivains l’ont manié et il est parfois

¹ Pierre Knecht, « La Suisse romande », *La Suisse aux quatre langues*, dir. Robert Schläpfer, Genève, Zoé, 1985, p. 251-292 ; Marinette Matthey et Manuel Meune (dir.), *Le francoprovençal en Suisse, Genève, déclin, revitalisation* [*Revue transatlantique d’études suisses* 1], 2012, http://littlm.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/litterature_langue_moderne/Documents/2-Recherche/RTES_2_01.pdf.

devenu le symbole du patriotisme fribourgeois, voire romand. Mais on ne doit pas oublier le parler des districts de la plaine – parfois appelé ‘couatse’.

Le francoprovençal est une langue romane qui se distingue à la fois des parlers d’oc et d’oïl. Diffusé depuis Lyon dès le 6^e siècle, il a produit des œuvres littéraires, mais en l’absence d’unification, il n’existe que comme faisceau de variantes. Il a été parlé dans la majeure partie de l’actuelle région Rhône-Alpes et de la Suisse romande, ainsi qu’au Val d’Aoste – où il reste le plus vivant. En Suisse, il n’est plus parlé que dans les cantons de Fribourg et du Valais et ses locuteurs, dont le nombre décline, nomment généralement leur langue ‘patois’. Nous utiliserons donc aussi ce glottonyme bien qu’en l’absence de précision géographique, il puisse désigner *n’importe quelle* langue ou véhiculer des connotations infériorisantes, hâtant la disparition de la langue qu’il désigne – qu’on se rappelle l’abbé Grégoire qui, à la Révolution française, souhaitait éradiquer des patois qu’il nommait ‘jargons grossiers’.

Profil des participants aux enquêtes

Alors qu’on s’interroge sur la place du plurilinguisme en Europe, le cas fribourgeois, à la jointure des mondes germanique et latin, mérite d’être mieux connu. En nous fondant sur des enquêtes auprès de francoprovençalophones, nous analyserons quelques pratiques linguistiques et culturelles (anciennes ou actuelles), mais aussi des représentations (au sens de ‘micro-théories’) du statut ou de l’avenir du ‘patois’, ou encore les perceptions de la diglossie et du plurilinguisme dans un canton où les parlers locaux, interdits à l’école dès 1886, ont résisté à la concurrence de l’allemand standard du côté alémanique, mais périclité du côté romand.

La première enquête,² menée en 2008 et de type qualitatif, met au jour des parcours individuels emblématiques de stratégies collectives. Les 15 personnes interviewées (PI), 12 hommes et 3 femmes, ont été choisies parmi les répondants fribourgeois à une enquête plus vaste³ qui déclaraient avoir une bonne compétence en patois. Originaires des districts de la Gruyère ou de la Sarine, ils sont nés avant 1942 (7), entre 1949 et 1955 (4), ou encore dans les années 1960 (3) et 1990 (1). Il s’agit pour moitié de retraités, et les agriculteurs sont surreprésentés.

La seconde enquête,⁴ quantitative, a été menée en 2009 auprès de 69 personnes ayant répondu (PR) à un questionnaire (65 questions), toutes membres de la Société des patoisants de la Gruyère. Ce groupe, plus féminin (un tiers)⁵ et plus âgé, est constitué de répondants nés pour moitié dans les années 1920 ou 1930 (seuls 5 sont nés dans les années 1950 ou 1960), ayant eu une scolarité souvent brève et exercé des professions relevant largement de la classe ouvrière (en particulier des agriculteurs).

1. L’expérience du patois : pratiques et perceptions

² Manuel Meune, *Parcours linguistiques de Fribourgeois francoprovençalophones. Entretiens avec des ‘Couatses’ et des Gruériens*, Université de Montréal, 2013, <http://littlm.umontreal.ca/repertoire-departement/vue/meune-manuel/>.

³ Manuel Meune, *Au-delà du Röstigraben. Langues, minorités et identités dans les cantons suisses bilingues*, Genève, Georg, 2011, p. 35-39, 128-132.

⁴ Manuel Meune, *Pratiques et représentations des langues chez les locuteurs du francoprovençal fribourgeois. Enquête sur la Société des patoisants de la Gruyère*, Université de Montréal 2012, <http://littlm.umontreal.ca/repertoire-departement/vue/meune-manuel/>.

⁵ Pour la clarté de la lecture, nous ne donnons que des ordres de grandeur (‘un tiers’, ‘la moitié’, etc.), et renvoyons les lecteurs qui souhaiteraient des données plus précises au document en ligne cité en note précédente, où ils trouveront aussi le libellé des questions.

Selon la perspective, les patoisants sont ‘diglosses’ (statut des langues) ou bilingues (compétence langagière). Pour définir le bilinguisme, les linguistes contemporains insistent sur la capacité à s’exprimer au moyen de deux langues dans des contextes variés, sans maîtrise formelle de chacune d’elles – rejetant ainsi la vision commune. Qu’en est-il de nos informateurs?

(Auto)évaluation des compétences et discours métalinguistique

S’agissant des langues qui coloraient l’environnement des PR dans leur jeunesse, le français associé au patois est mentionné dans deux tiers des cas, le français seul dans un tiers des cas. En termes de compétences, la moitié disent parler patois « couramment », un peu moins d’un tiers « assez bien », et l’adjectif ‘bilingue’ n’effraie pas les répondants – qui s’estiment à deux tiers l’être « tout à fait ».

Les PI ont toutes fourni un échantillon de patois oral – en évoquant une ‘journée typique’ de leur enfance – qui nous a permis d’observer la spontanéité de leur pratique : rapidité à trouver un mot, francisation de l’intonation, *code mixing* (emprunt de formes grammaticales ou de termes français), etc. Deux tiers d’entre elles parlaient de façon très fluide, les autres ayant plus de difficultés. Certains se livraient à une autoévaluation témoignant de leur insécurité linguistique (sentiment de maîtrise partielle, crainte de ne pas incarner le ‘vrai patois’). D’autres constataient ne pas savoir comment dire en patois tel mot français (‘altitude’) – suggérant que, dans une situation plus naturelle, ils auraient emprunté le mot français sans le problématiser. D’autres enfin thématisaient l’écart entre français et patois, relevant par exemple que ‘Neirivue’ et ‘Albeuve’, toponymes peu parlants pour un francophone, ont des noms limpides en francoprovençal (*Nèriouè* : « eau noire »; *Albiouè* : « eau blanche »). Des témoignages évoquent un ‘mélange’ qui rappelle le ‘parler bilingue’,⁶ ce mode d’intercompréhension (marqué par l’alternance codique) qu’utilisent les membres d’un groupe bilingue ou diglosse. Chacun disposant d’une connaissance (variable) des deux langues en présence, les locuteurs peuvent recourir à l’une ou l’autre sans que l’efficacité de l’expression soit affectée.

Des PI évoquent par ailleurs le lien indissoluble entre patois et environnement rural (café, palabres entre voisins paysans) et la fréquente alternance qui colorait la diglossie (ou dilalie⁷) d’antan. Un informateur emploie du reste très volontiers le terme ‘bilingue’, que des patoisants hésitent parfois à s’appliquer à eux-mêmes : « On passait du français au patois; dans ce sens-là, on était bilingues! »

Pratiques passées et présentes : quels modèles de (non-)transmission?

C’est plus souvent avec leur père que les PR parlaient patois, en association ou non avec le français (62%, contre 43% avec la mère). La mère n’est donc pas forcément une meilleure ‘gardienne de la langue’ : le français étant lié à l’ascension sociale, on peut émettre l’hypothèse que les femmes, défavorisées par le sexisme systémique, pouvaient moins que les hommes s’offrir le ‘luxe’ de parler patois, mais aussi qu’elles espéraient faciliter l’intégration sociale de leurs enfants en communiquant avec eux dans la langue prestigieuse. Quant aux grands-parents, ils ont joué un rôle crucial dans la transmission

⁶ Georges Lüdi et Bernard Py, *Être bilingue*, Berne, Peter Lang, 2002.

⁷ Il s’agit d’une situation de diglossie instable, où la langue ‘basse’, de moins en moins parlée, se dissout dans la langue dominante. Cf. Raphaël Maître, 2003, « La Suisse romande dilalique », *Vox romanica* 62, p. 170-181.

du parler local : un tiers des PR parlaient uniquement patois avec eux, soit beaucoup plus qu'avec les parents.

Dans le discours des PI – chez qui on observe la même déperdition au fil des générations –, un passage obligé est le fait que le patois était utilisé par les parents comme 'langue secrète' pour dissimuler certains détails aux jeunes oreilles – d'autant plus attentives... Autre mention fréquente : le patois comme langue de réprimande lorsque les émotions des adultes étaient à fleur de peau. Parmi les parcours originaux, on trouve le cas d'une femme qui avait cessé de parler patois avec ses parents après avoir épousé un non-patoisant, et qui, face aux reproches de snobisme adressés par sa mère (« trop belle pour causer patois »), avait repris ensuite l'usage du patois. Mais en dehors de cas rarissimes de reconquête du patois comme langue familiale, les informateurs soulignent la lente transition d'une pratique générale du patois à une pratique sporadique ou symbolique.

S'agissant des pratiques actuelles, la transmission intergénérationnelle 'spontanée' est interrompue chez les PR puisque seul un répondant parle exclusivement patois avec ses enfants – ils sont tout de même un quart à alterner français et patois. Et si les PI n'ont majoritairement pas transmis le patois, on observe d'intéressants modèles : une mère, qui converse surtout en patois avec son fils (dans la quarantaine lors de l'entrevue), recourt à l'image du 'bricolage' pour l'expliquer. Elle suggère que la pression assimilatrice excluait une véritable immersion, mais présente sa démarche comme le fruit d'une décision (« je ne voulais pas fermer la tradition »). Dans un autre cas, un 'baby boomer' élevé en patois a légué à son tour cette langue à ses enfants – fait exceptionnel dans les années 1990 et 2000. Il insiste sur le côté naturel de la transmission, comme si l'absence d'environnement social favorable n'était pas un handicap dès que les parents *décident* de conserver le patois. Il admet néanmoins que, comme souvent, cela a été plus facile avec l'aîné.

Dans d'autres cas, la transmission a été très fragmentaire, et certains regrettent d'autant plus de n'avoir pas été persistants avec leurs enfants que ceux-ci le leur reprochent. Mais ils ajoutent qu'il aurait fallu une volonté de fer pour s'opposer aux mouvements qui parcouraient la société fribourgeoise ou romande. Et une informatrice souligne qu'à défaut d'avoir légué le patois à ses enfants, elle leur en a transmis des traces, sous forme d'un français régional parsemé de dialectalismes.

Les vestiges du patois hors-famille : capital symbolique et plaisir ludique

S'agissant de la pratique du patois hors de la famille, des PI insistent sur le lien entre patois et paysannerie, estimant que seul le patois permet une communication authentique avec les anciens. Même pour ceux qui ont 'quitté la terre', le fait de s'être jadis identifié au milieu paysan facilite la connivence sociale et linguistique. Ceci rappelle – pour reprendre Bourdieu – que « l'effet de censure qui s'exerce sur le locuteur dominé » est d'autant plus fort que l'écart social entre interlocuteurs est grand, « alors que cette contrainte disparaît entre détenteurs d'un capital symbolique et linguistique équivalent, par exemple entre paysans ».⁸

Par ailleurs, des PI insistent sur le plaisir qu'ils ont à parler avec ceux qui maîtrisent *vraiment* le patois. Mais ce phénomène accélère le cercle vicieux du déclin : les locuteurs à l'aise en patois hésitent (par impatience ou par purisme) à partager celui-ci avec ceux qui le manient moins bien, lesquels tendent à moins le pratiquer, ce qui ancre la perception d'une langue anachronique, déplacée et 'amusante' dans la sphère publique, désormais limitée à quelques mots échangés avec des congénères sur un mode ludique.

⁸ Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Points, 2001, p. 115.

Deux PI évoquent toutefois de petites provocations au goût de revanche sociale. Le premier, qui fut contrôleur de train, relate qu'il s'amusait à parler patois avec un collègue pour se délecter des réactions des voyageurs citadins. Le second explique qu'il s'est un jour vengé de l'impolitesse de deux visiteurs (un Alémanique et un Romand non patoisant) qui s'étaient mis à parler allemand bien que la langue commune aux quatre personnes présentes fût le français. Il avait alors décidé de parler patois avec la quatrième personne, patoisante. En administrant une leçon à ceux qui asseyaient leur autorité par l'usage de la langue dominante en Suisse, il recouvrait sa dignité ; et comme c'est le Romand qui avait choisi de passer à l'allemand, il réacheminait l'exclusion symbolique ressentie vers ce dernier, transformant en supériorité morale l'infériorité sociale associée au patois.

Les PR, bien que formant une population 'consciente', par leur engagement associatif, n'ont pas tous une pratique fréquente du patois. Seuls un quart d'entre eux disent le parler « chaque jour », et la moitié « quelques fois par semaine ». Ils le font dans des situations de convivialité (amis, sociétés) plus qu'au sein de la famille, qui n'apparaît plus comme *le* lieu de la pratique du patois.

L'école au cœur de la domination linguistique

Pour expliquer qu'ils ne parlent pas couramment patois, les PR concernés soulignent le rôle de l'école – bien avant celui des parents, sans doute conscients que ceux-ci ne pouvaient guère braver le discours ambiant de dévalorisation du patois. S'agissant de l'attitude des instituteurs à l'égard du patois, la majorité des répondants estiment qu'elle était « neutre », mais un quart juge qu'elle était « hostile » et beaucoup évoquent le stigmate lié au patois. Un groupe moins nombreux estime que l'attitude des 'régents' était positive et qu'une fois estompée l'emprise de l'interdiction officielle, ceux-ci avaient une marge de manœuvre pour jouer un rôle de 'mainteneur' de la culture tant orale qu'écrite en promouvant théâtre, chants ou poésies en patois. Une dernière catégorie évoque plutôt l'indifférence des instituteurs dans une phase où les locuteurs avaient accepté l'inexorabilité de l'effacement du patois, ce qui rendait caduque l'hostilité frontale.

Les PI confirment le 'succès' de l'interdiction du patois dans les écoles fribourgeoises⁹. Certains évoquent les paires de gifles ou les punitions (copier des dizaines de fois « Je ferai l'effort de ne plus parler patois »). Lorsqu'un informateur évoque l'absurde violence symbolique qu'impliquait le fait que ses parents le grondaient *en patois* pour avoir parlé *patois* à l'école, on comprend la tension sociale qu'a vécue une génération francisée à marche forcée, ainsi que l'alternative intenable pour les parents : le 'marché scolaire' étant le lieu où la classe dominante impose ses « produits linguistiques »¹⁰, ils 'savaient' que l'ascension sociale passait par l'éradication de la diglossie, mais ils restaient attachés au patois. Les anecdotes sur les humiliations passées sont parfois racontées avec humour, et dans une société où le châtement corporel était la norme, son application à des phénomènes linguistiques a pu paraître banale, mais si la plupart refusent le statut de victimes traumatisées, le regret demeure – teinté de colère – d'avoir intériorisé l'impératif voulant que la fierté pour la langue locale doive faire place au prestige du français.

Ironiquement, c'est une autre institution, le service militaire, qui est citée comme lieu d'épanouissement (relatif) du patois. En vertu de solidarités régionales, celui-ci – parlé ou évoqué comme marqueur identitaire – a pu servir de langue intégratrice supra-

⁹ Cf. Irma Gadiant, « Ein lächerlicher Sprachenmischmasch' : Dialekte und Sprachvorstellungen im Kanton Freiburg Ende des 19. Jahrhunderts », *Revue transatlantique d'études suisses* 1, 2012, p. 33-56.

¹⁰ Bourdieu, *op. cit.*, p. 94.

cantonale, les représentants de cantons catholiques (Valais et Fribourg) étant plus patoisants que les recrues de cantons protestants. Si la réputation du patois comme langue cryptique utilisée par les services secrets est sans doute usurpée, il a bien été une langue subversive pour se moquer des officiers non patoisants.

2. Les contours de la ‘culture patoisante’

Associations et chant, entre convivialité, folklorisation et transmission minimale

Le lieu où la communication en patois s'épanouit encore est l'association de patoisants. Plusieurs PR insistent sur la convivialité qu'ils y trouvent et la fierté d'œuvrer au maintien d'une culture ancienne. Mais deux PI, très à l'aise en patois, font valoir qu'eux n'ont pas besoin de fréquenter ces cercles, puisqu'un 'vrai patoisant' fait vibrer la culture patoisante de façon 'naturelle', quotidienne. Ils posent ainsi la question de l'artificialité du concept de 'société de patoisants', de la folklorisation d'une culture traditionnelle coupée de la pratique langagière vivante. Un informateur établit par ailleurs une différence entre les 'patoisants', qui militent pour le maintien du patois, et les simples 'connaisseurs du patois' qui, comme lui, refusent les approches visant à sauver le patois à tout prix.

S'il est une activité perçue comme centrale dans la culture patoisante, c'est bien le chant, à la fois vecteur identitaire et lieu de mémoire. Les PI évoquent volontiers son importance, la beauté de compositions emblématiques (le *ranz des vaches*). Si on note une baisse d'intérêt pour le chant en patois dans les 'sociétés de jeunesse', son statut de ciment intergénérationnel reste visible autour du premier mai, lorsque s'opère la transmission minimale de quelques faits de langue à la faveur des chants qu'entonnent les jeunes villageois lors de tournées rituelles.

Radio et théâtre, appréciés des locuteurs 'actifs' et 'passifs'

L'émission radiophonique hebdomadaire en patois, *Intrè no*, est très appréciée puisque trois quarts des PR disent l'écouter « souvent ». Diffusée sur Radio Fribourg et d'une durée d'une demi-heure, elle réunit des patoisants actifs, occasionnels ou passifs – qui le comprennent sans l'avoir jamais parlé. Les attentes sont parfois contradictoires : des PI souhaitent que l'émission n'accueille que des locuteurs 'authentiques', jugeant que l'animateur a un accent 'travaillé' ou francisé ; mais c'est sans doute cette 'contamination' du patois par la prosodie du français qui permet aux locuteurs passifs de suivre les échanges. Ce paradoxe est révélateur du passage de la diglossie générale à la dilalie, lorsqu'on entend rarement un parler ressemblant à l'image idéale qu'on s'en fait.

Quant au théâtre en patois, bien qu'en déclin, il peut lui aussi 'réveiller' les locuteurs passifs. Se pose toutefois la question de la qualité artistique, mais aussi de l'adéquation entre la tradition théâtrale en patois et les goûts actuels. Des PI saluent donc volontiers l'initiative d'un instituteur qui, grâce à l'écriture de pièces ambitieuses, sensibilise une nouvelle génération de patoisants potentiels. En outre, la pratique du patois comme langue religieuse, discrète, n'a pas disparu. Fait rare dans le domaine francoprovençal, les quelques messes en patois jouissent d'un succès certain. Et avec les chants religieux repris dans les chorales profanes, le *Notre Père* en patois renvoie à une longue tradition de bilinguisme religieux – qui n'a certes jamais menacé l'hégémonie du latin ou du français.

Lire et écrire en patois : des activités discrètes, mais significatives

La ‘culture patoisante’ repose sur des supports de diffusion orale, mais si le corpus de textes ‘canoniques’ reste mal connu des patoisants, l’écrit joue son rôle. La lecture de textes en patois est fréquente parmi les PR, qui aiment les rubriques spécialisées des journaux régionaux (notamment *La Gruyère*), heureux de disposer d’un mode divertissant de transmission de l’écrit. Pour beaucoup, il s’agit du principal lien avec le patois ‘littéraire’, car les dictionnaires patois-français, une fois achetés, ne sont pas forcément lus, et le *Tintin* en gruérien¹¹ n’est pas toujours du goût de locuteurs peu rompus à la BD. Certains disent lire des recueils de contes, légendes ou poésies, mais nous avons constaté, en priant des PI de lire à voix haute un passage en patois, que même ceux qui le parlaient avec aisance peinaient souvent à le lire, par manque d’habitude – quelqu’un a lui-même constaté qu’il roulait les *r* moins spontanément qu’en parlant.

Les PR sont une minorité à recourir à l’écriture active – ils évoquent surtout des cartes postales ou des courriels. Pourtant, en voyant un PI s’enthousiasmer pour ses ‘textos’ en patois, on comprend que la ‘scripturalisation’ de la langue orale pourrait s’appliquer tout autant aux parlers francoprovençaux qu’aux dialectes alémaniques – que les jeunes utilisent abondamment dans la communication électronique informelle.

3. Le ‘patois’, objet linguistique mal identifié

Le gruérien (ou le ‘couatse’) : une vraie langue ?

Pour valoriser un patrimoine bilingue, encore faut-il que les langues concernées soient perçues par leurs locuteurs comme de ‘vraies langues’. La définition de l’autonomie d’une langue est arbitraire : le portugais et l’espagnol sont vus comme langues distinctes alors que le suisse-allemand passe pour une variante de l’allemand, malgré un écart non moins significatif que dans le cas ibérique¹². S’agissant du degré d’autonomie prêté à l’objet linguistique ‘patois’, les PR estiment à deux tiers qu’il est une langue « complètement différente du français ». Seuls deux répondants y voient du « français déformé ». Ils sont toutefois un tiers à estimer qu’il est un « mélange de français et d’une autre langue » – et seraient sans doute plus nombreux si le travail sur les représentations linguistiques que favorise l’association n’avait permis de contrer les attitudes d’auto-dévalorisation.

Interrogés sur les connotations du mot ‘patois’ dans la société, deux tiers des PR pensent que ce mot est « plutôt positif ». Il se peut que ces militants projettent leur propre perception sur l’ensemble de la collectivité, mais si le mot ‘patois’ (réputé moins péjoratif en Suisse qu’en France) a perdu de sa charge négative, ce peut être que le parler local n’est plus vu comme une menace (pour l’homogénéité linguistique) – ou que sa folklorisation lui confère une aura de sympathie. Un autre indice illustre le refus d’intérioriser la vision du patois comme idiome inférieur : plus de deux tiers des PR considèrent qu’il s’agit d’une langue « aussi riche » que le français. Ces réponses peuvent être performatives – on *affirme* que le patois est riche pour (se) persuader qu’il l’est –, mais aussi témoigner de la conscience que toute langue peut être modernisée par des néologismes ou des emprunts. S’agissant du degré de « richesse » prêté au patois, on distingue les ‘enthousiastes’ (patois globalement plus expressif), les ‘amateurs’ (patois plus

¹¹ Hergé, *L’Affère Tournesol* [trad. Joseph Comba], Tournai, Casterman, 2007.

¹² Cf. Claire Blanche-Benveniste, « Comment retrouver l’expérience des anciens voyageurs en terres de langues romanes », *S’entendre entre langues voisines : vers l’intercompréhension*, dir. Virginie Contie et François Grin, Genève, Georg, 2008, p. 33-51. L’auteure évoque le flou concernant la langue d’usage de Christophe Colomb pour illustrer le continuum roman et la complexité des critères de ‘séparation’ des langues.

expressif dans certains registres), les ‘relativistes’ (chaque langue a ses forces), et seulement quelques ‘francophiles’ (français intrinsèquement supérieur).

L’attachement des PR au terme ‘patois’ apparaît dans les réponses sur le terme par lequel ils désignent leur parler : la référence à la Gruyère domine (‘gruérien’, ‘gruyérien’, etc.), mais le mot ‘patois’ est ajouté dans 40% des cas (‘patois gruérien’ plutôt que ‘gruérien’) et il serait assurément souvent utilisé seul en situation informelle (comme le font les PI). Le glottonyme ‘patois’, par sa forte dimension identitaire, reste incontournable et sa popularité interdit donc aux linguistes d’y renoncer – même si le terme ‘parler’, plus neutre, lui est parfois préféré.

Cependant, les locuteurs des diverses variantes du francoprovençal fribourgeois considèrent-ils celles-ci comme faisant partie d’une même langue ? Précisons que le terme ‘gruérien’, lié à la variante montagnarde, est neutre, mais que le mot ‘couatse’ (ou ‘couètse’, *couètso*, etc.) est souvent péjoratif : ce sont les Gruériens qui désignent ainsi les variantes de la Sarine, de la Glâne ou de la Broye – dont les locuteurs préfèrent le glottonyme ‘patois’, éventuellement associé au nom de l’un de ces districts. Les PI connaissent bien la limite entre zones dialectales (qui ne coïncide pas toujours avec la frontière entre districts), et ils évoquent des différences lexicales ou phonétiques en y insistant (comme dans tout contexte de langue non standardisée). Pourtant, la plupart estiment qu’il s’agit bien du même parler.

C’est donc surtout la question de la frontière identitaire, liée aux jugements de valeur sur les langues et leurs locuteurs, qui est émotionnelle : dans une opposition classique entre groupes dont l’un est vu comme ‘arriéré’ et l’autre comme ‘arrogant’, la langue est parée de qualités subjectives. Le gruérien serait plus beau, plus pur ou plus authentique que le ‘couatse’. Les jugements émis par les Gruériens quant à la supériorité de *leur* patois sont souvent intériorisés par les ‘Couatses’, lesquels entérinent ainsi la domination du groupe plus prestigieux. Cette bataille rituelle se déroule certes sur le terrain de l’humour, mais ces combats de légitimité existent. Les Gruériens sont conscients du caractère vexant des réflexions à l’endroit des Couatses, et certains relativisent les stéréotypes en affirmant l’égale dignité des parlers, mais d’autres retombent volontiers – en plaisantant – dans des attitudes de prétention.

Conscience ‘pan-francoprovençale’ et origines hypothétiques

Si l’usage du mot ‘patois’ est général, la connaissance du glottonyme savant – ‘francoprovençal’ – est limitée. Un tiers des PR l’utilisent « parfois », mais un autre tiers ne le connaît pas, tandis que le dernier tiers le connaît sans l’utiliser.¹³ Cela étonne chez des ‘militants’ dont on pourrait croire la conscience linguistique plus précise, mais cela rappelle que ce terme créé au 19^e siècle par le linguiste italien G.I. Ascoli n’a pu s’imposer dans les cœurs, tant il paraît hybride et géographiquement ambigu. En l’absence de formation linguistique, ce mot fait est d’autant moins un vecteur identitaire qu’il ne correspond à aucune entité politique.

Cette absence de nom adéquat, jugée néfaste par les promoteurs de l’unité du domaine francoprovençal, ne semble pourtant guère gêner les patoisants fribourgeois. Et quand on demande aux PR quelles régions, selon eux, font partie de ce domaine, l’image obtenue est plutôt floue, même chez ceux qui connaissent le mot ‘francoprovençal’. Les cantons romands apparaissent fréquemment (y compris le Jura, de langue d’oïl) ; le Val

¹³ Et seuls 13% des PR connaissent ‘arpitan’, synonyme proposé par des néo-locuteurs qui espèrent que la concision du terme et ses références mythiques aux Alpes aideront la diffusion de la langue.

d'Aoste est également bien présent, mais à l'exception de la Savoie, les régions françaises sont peu citées – ou alors c'est la Provence qui est évoquée, en raison de la confusion qu'induit le glottonyme savant. L'espace francoprovençal est donc largement associé à l'Arc alpin, mais même la conscience linguistique censée unir Fribourgeois et Valaisans n'est pas très affirmée : moins d'un quart des PR déclarent que leur patois et celui du Valais constituent « la même langue » (5%) ou deux langues « très proches » (16%).

Les PI confirment cette image, en insistant toutefois davantage sur la proximité entre Valaisans et Valdôtains, sur la (relative) facilité d'intercompréhension – certains reconnaissant que les conversations peuvent parfois tourner court. Pour mesurer la perception de la proximité entre variantes du francoprovençal, j'ai parfois demandé aux PI de me donner les noms d'animaux domestiques dans leur parler, et leur ai donné l'équivalent en bressan. Certains couples de mots (fribourgeois/bressan) proches, voire identiques (*cayon* pour 'cochon'), illustraient bien la possible intercompréhension, mais au-delà des réactions d'étonnement, l'intérêt pour cette parenté était faible, soit parce que la 'preuve' de proximité n'était guère manifeste pour des non-linguistes, soit parce que la question de l'unité linguistique suprarégionale était jugée peu pertinente.

Le cadre de référence linguistique habituel – tout ou partie du canton de Fribourg – suffit à assurer une sérénité identitaire et la perspective d'insérer le parler local dans une langue plus vaste – donc dans un autre discours identitaire – ne correspond à aucune urgence intellectuelle ou émotionnelle. On n'imagine donc guère se résorber rapidement le hiatus qui sépare les perceptions populaires de celles des linguistes (qui, pour construire l'objet 'langue', érigent en frontières certains faisceaux d'isoglosses) ou de celles des quelques militants qui construisent une 'identité francoprovençale' à partir de faits linguistiques.

Les PR, invités à préciser quelle est, selon eux, l'origine de leur patois, n'en ont souvent pas de vision claire. En l'absence de représentation de l'émergence progressive du francoprovençal dans le temps ou dans l'espace, à partir du latin, c'est l'idée de 'mélange' qui est mobilisée. On note des références au grec, au celte, au français, à l'occitan, à l'italien ou à l'espagnol, voire à l'allemand, proximité de la frontière avec la Suisse allemande oblige.¹⁴ Certains dépeignent du reste les mouvements de la frontière linguistique franco-germanique¹⁵, mais aussi l'espace-frontière dont la population était naguère bilingue parce que capable de converser dans les parlers vernaculaires (francoprovençaux et alémaniques) – davantage que dans les langues standards.

4. Quel avenir pour le patois?

Les sentiments face à l'improbable transmission d'une langue rurale

Quelle perception les PR ont-ils de l'avenir de la forme particulière de bilinguisme qu'ils incarnent ? S'agissant de la possible extinction du patois, ils estiment à deux tiers qu'il ne va pas disparaître – peut-être par désir d'énoncer une 'prophétie auto-réalisatrice'. Beaucoup connaissent de jeunes locuteurs qui, bien que peu nombreux, donnent le sentiment que les parlers fribourgeois ont encore un répit, mais on voit aussi s'amorcer le 'virage patrimonial' – le passage d'une pratique linguistique durable à la gestion d'une

¹⁴ L'influence de l'allemand est peu marquée, même si certains mots emblématiques, comme *bouèbo* (garçon), viennent directement de l'allemand.

¹⁵ 'La Roche' était connu sous le nom de 'Zurflüh' avant que la commune ait une majorité francophone et que l'exonyme (La Roche) devienne endonyme. Un informateur fait valoir que la détermination à parler le gruérien dans cette région aurait enrayé la germanisation (lorsque l'allemand était dominant dans le canton).

mémoire culturelle liée à une langue de moins en moins employée. Face à l'éventuelle disparition du patois, la plupart disent éprouver de la tristesse ou de la nostalgie. Certains, résignés, évoquent l'inéluctabilité du déclin tandis que d'autres veulent œuvrer à la revitalisation d'une langue dont on annonce la mort depuis plus d'un siècle.

Les PI, au-delà de l'optimisme de rigueur, sont nombreux à juger compromise la transmission du patois – même en Valais, parfois vu comme *la* région patoisante –, en raison de la mutation du monde paysan. Néanmoins, un informateur envisage le possible retour d'une partie de la jeunesse à la langue ancestrale, après la 'génération perdue'. Un autre évoque *Bienvenue chez les Ch'tis*, film qui traitait – avec humour – de la disparition d'une langue régionale en France. Mais le succès du film est lié au fait que la transmission linguistique a *déjà* cédé la place à la conservation du patrimoine – au sens large. Le discours 'revitalisateur', paradoxal, émerge dans des contextes de fragilisation extrême et c'est *parce que* le ch'ti n'est plus parlé que les attitudes centralisatrices peuvent accepter la 'nostalgie diglossique'.

Par ailleurs, certains PI attribuent le déclin du patois moins à la pression sociale externe qu'à des raisons internes à la langue. Puristes, ils s'élèvent contre les emprunts de mots français et plaident pour la création de néologismes. Le 'mélange', synonyme de perte d'authenticité, entraînerait une perte de légitimité de la langue dominée et il importerait de conserver entre les langues en contact la plus grande distance possible. Il est savoureux de constater qu'un informateur critique l'emprunt par le patois du mot 'ordinateur', mot qui avait été créé pour remplacer l'anglais *computer*. Ces attitudes amènent donc certains à estimer le sort du patois scellé, dès lors que manque la volonté de le garder à la fois moderne et 'intact'. Quelques-uns, plus jeunes, rejettent cependant ces représentations 'dramatisantes' et jugent qu'on peut marier interventions volontaristes et évolutions spontanées, afin que peu à peu, il devienne moins cocasse d'évoquer des réalités contemporaines au moyen d'une langue réputée rurale.

De plus, la survie d'une langue passe par le combat contre ce qu'on peut appeler l'oppression intériorisée – l'adhésion au jugement négatif porté par d'autres, mêlé de honte diffuse. Les PR, qui semblent conscients de cette dimension, s'affirment à 84% « tout à fait fiers » de parler patois – une proportion plus élevée que le chiffre obtenu lorsqu'ils évaluent le degré de fierté de la génération précédente. Interrogés sur l'importance de leur qualité de patoisant dans leur identité individuelle, 20% d'entre eux jugent que c'est un élément « peu important » – ce qui peut être un indice d'intériorisation du statut inférieur du patois –, mais ils sont deux tiers à estimer cet aspect « très important » ou « assez important ». Ajoutons que cette fierté, liée à la référence au respect dû aux ancêtres ou à une langue jugée aussi riche qu'unique, se teinte parfois d'une 'conscience de classe', du désir de rester en phase avec les représentants de professions rurales en voie de marginalisation.

Famille et école : les mesures de promotion idéales

Malgré le scepticisme quant à la pérennisation du patois, les PR souhaitent enrayer la disparition. Ils favorisent les stratégies familiales (l'immersion précoce étant vue comme la condition idéale), puis l'apprentissage scolaire, auquel la très grande majorité se déclare favorable. Mais ceci vaut pour les régions où le patois est encore parlé et non pour l'ensemble de la Suisse romande, comme si la discrétion du minoritaire exigeait de limiter les exigences au cœur de la 'peau de chagrin patoisante'. La 'question patoise' est vue comme un enjeu régional plus que fédéral. Les PR ont connaissance des

expériences existantes¹⁶, qu'ils voient d'un bon œil, mais certains font valoir que les compétences (pédagogiques ou linguistiques) sont rares, que les programmes sont déjà chargés – ou que l'allemand et l'anglais sont plus 'utiles'. Parmi les PI, quelques-uns estiment voué à l'échec l'enseignement du patois en milieu scolaire, faute de bassin de locuteurs, et parce qu'une fois disparu l'« exotisme » (paradoxal) du patois, l'enseignement théorique provoquerait la même démotivation que pour toute autre discipline réputée ardue.

Standardisation et constitutionnalisation : le rejet d'une 'solution romanche'

Quelques rares PR soulignent qu'en l'absence de soutien officiel des autorités fribourgeoises (tandis que le Valais promeut le patois), il serait utile ou psychologiquement réparateur d'avoir une protection institutionnelle – cantonale plus que fédérale. Par ailleurs, l'enseignement efficace de parlers locaux est lié à l'existence d'une écriture commune standardisée. Or, historiquement, la coexistence de graphies locales souvent hermétiques a entravé la diffusion suprarégionale de textes en francoprovençal, même entre cantons proches. Dans les années 1990, le linguiste Dominique Stich a donc conçu une graphie supradialectale qui facilite l'accès à des textes réputés illisibles.¹⁷ Transcrits dans une orthographe (dite ORB) plus proche de celle du français, ils deviennent lisibles dans tout le domaine francoprovençal – les locuteurs pouvant conserver les prononciations régionales. En 2007, on a ainsi vu paraître, en plus de l'édition gruérienne d'un *Tintin*, une version du même album en ORB.¹⁸ Toutefois, cette dernière n'a pas trouvé un public aussi nombreux, car même si le texte était assez aisément lisible pour un lecteur francophone, ses promoteurs ne pouvaient tabler sur un véritable capital de sympathie, en l'absence de conscience suprarégionale répandue.

Interrogés sur la nécessité d'unifier les patois francoprovençaux, les PR souhaitent que l'écriture reste liée à un territoire relativement exigü, et semblent indifférents à la diffusion du patrimoine francoprovençal dans toute l'aire concernée. Ils sont une moitié à récuser la nécessité même d'une unification, évoquant la diversité des patois qui serait à la fois leur charme et un obstacle à leur standardisation, mais aussi le respect dû à l'histoire et à l'identité régionale. Ceux qui ne rejettent pas l'idée sont surtout disposés à unifier les graphies fribourgeoises et seul un nombre infime de répondants envisage une unification à l'échelle romande ou francoprovençale, dans l'espoir que la simplification graphique favorise l'apprentissage des patois.

Ce débat rappelle les réticences qui ont entouré la diffusion d'une langue romanche supradialectale, le *rumantsch grischun*. Les PR, invités à dire si la Suisse aurait dû appliquer une 'solution romanche' à la question du patois romand, sont très nombreux à jongler avec l'idée (« oui, tout à fait »: 45%; « plutôt oui »: 39%), mais ils pensent sans doute davantage au statut juridique du romanche qu'à son unification linguistique, et ils envient probablement la *success story* linguistique emblématique. Depuis qu'il est devenu en 1938 la quatrième langue nationale de Suisse, malgré sa fragilité et sa fragmentation, le romanche jouit d'une place centrale dans les représentations du modèle multilingue

¹⁶ Personne ne mentionne toutefois l'approche 'éveil aux langues' utilisée en Valais, qui ne 'produit' pas de locuteurs, mais qui vise à sensibiliser à la diversité des langues (migrantes ou autochtones) en diffusant des savoirs langagiers – ce qui peut inciter certains à apprendre le patois. Cf. Daniel Elmiger, « Sprachplanung im Frankoprovenzalischen: didaktische Ansätze im Wallis », *Revue transatlantique d'études suisses* 1, p. 89-105.

¹⁷ Dominique Stich, *Dictionnaire francoprovençal / français – français / francoprovençal*, Thonon-les-Bains, Le Carré, 2003.

¹⁸ Hergé. *L'Affère Pecârd* [trad. Dominique Stich], Tournai, Casterman, 2007.

helvétique et il n'est donc pas surprenant que la référence soit accueillie favorablement. Pourtant, nous l'avons vu, peu envisagent concrètement de nationaliser la 'question patoise' par sa constitutionnalisation, tant les contextes historiques romand et grison diffèrent – notamment parce que le romanche est depuis longtemps une langue scolaire.

5. Un plurilinguisme original

Bilinguisme diglosse et bilinguisme traditionnel

Outre le 'bilinguisme diglosse' des PR, on doit aussi rappeler que certains d'entre eux sont plurilingues parce que 'bilingues traditionnels'. En raison d'un parcours scolaire souvent court, leurs compétences en allemand apparaissent limitées¹⁹, mais un tiers d'entre eux disent comprendre « couramment » ou « assez bien » l'allemand, et un quart, le suisse-allemand. Pour 86% des PR (bilingues ou non), le bilinguisme individuel français-allemand est « un avantage », contre 'seulement' 69% s'agissant du bilinguisme institutionnel du canton de Fribourg ; en dépit des avantages professionnels ou communicationnels du premier, certains évoquent les complications et surcoûts qu'entraîne le second. Les PR se montrent toutefois très favorables à la généralisation de l'enseignement bilingue. Or, en 2000, après de vifs débats, celle-ci avait été refusée lors d'une votation cantonale, en particulier parce que de nombreux francophones y décelaient un risque de 'germanisation'. Cette méfiance transparaissait aussi dans notre enquête sur les conseillers communaux²⁰, majoritairement non patoisants, et s'il convient d'être prudent en comparant des études menées à des époques et auprès d'échantillons différents, on peut constater que les patoisants actifs semblent plus ouverts à l'égard du bilinguisme français/allemand.

Quels parallèles entre les diglossies alémanique et romande?

D'autre part, comment les PR perçoivent-ils la diglossie alémanique et établissent-ils des parallèles avec la diglossie romande? Dans deux tiers des cas, le suisse-allemand est perçu comme n'étant « pas un problème » (36%) ou même comme une langue que les Romands « devraient apprendre » (34%). La perception du suisse-allemand comme « problème » est beaucoup moins fréquente que dans l'enquête auprès de conseillers communaux²¹. Deux tiers des PR préconisent même l'enseignement du suisse-allemand, alors que les conseillers francophones s'y montraient très opposés.²² On peut ici risquer l'hypothèse que la connaissance du patois induit aussi une bienveillance envers le fait alémanique.

Faut-il regretter l'évolution divergente des diglossies romande (résorption) et alémanique (maintien) ? Les PR, sans refaire l'histoire, déplorent que la Romandie n'ait su faire coexister durablement ses deux langues historiques : 42% pensent que les Romands auraient dû « s'intéresser plus » aux patois et 48% qu'ils auraient dû les « conserver partout, comme en Suisse allemande ». Certains PI voient notamment dans l'interdiction du patois un gâchis que les Alémaniques ont su contourner, et ils insistent sur la nécessité actuelle de démystifier le suisse-allemand. Alors que les Romands justifient souvent l'inutilité de l'apprentissage de ce dernier par le foisonnement de ses variantes, quelques-

¹⁹ Pour comparer avec une population plus scolarisée, cf. M. Meune, *Au-delà du Röstigraben*, p. 124-127.

²⁰ *Ibidem*, p. 152.

²¹ *Ibid.*, p. 126.

²² *Ibid.*, p. 157.

uns, en banalisant la diglossie alémanique, normalisent – par ricochet – leur parcours de diglosse romand. Un informateur, qui vante la richesse qu’apporte le suisse-allemand au paysage linguistique helvétique, a une façon originale de rapprocher les situations sociolinguistiques de part et d’autre de la Sarine : il raconte que dans un courriel, il avait un jour recouru au gruérien pour que ses correspondants alémaniques prennent conscience du défi que représente le suisse-allemand pour des Romands. Et pour ce père qui a transmis la langue vernaculaire à son jeune fils, les langues non-normées ne font qu’enclencher le cercle vertueux voulant que plus une personne sait de langues – prestigieuses ou non –, plus il lui sera facile d’en apprendre d’autres. À l’adresse des ‘utilitaristes’, il insiste sur les vertus du patois dans la formation plurilingue et voit dans le cas emblématique de son fils la preuve que l’immersion en patois (et la sensibilité aux langues qu’elle entraîne) favorise l’acquisition tant du français que de l’allemand.

Pourtant, quelques PR se félicitent de la simplicité linguistique qui prévaut en Romandie, et donc de la disparition de la diglossie à large échelle. On note quelques sérieuses réserves face à la diglossie alémanique. Pour certains, dans un pays multilingue et ‘moderne’ (« le Romand est plus évolué »), le prix à payer pour gérer socialement la diglossie alémanique apparaît trop élevé ; son essor actuel freine la maîtrise de l’allemand, et un retour à la diglossie romande serait encore plus anachronique. Parmi les PI, un informateur suggère que les dialectes alémaniques auraient dû être interdits – comme par souci de ‘justice discriminatoire’ – et un autre évoque la « propreté » du *Hochdeutsch*, renvoyant le suisse-allemand dans le registre du ‘sale’. Le fait de connaître une langue non normée n’amène donc pas à considérer toute situation diglossique avec bienveillance, et les patoisants, socialisés à maints égards comme les francophones non-patoisants, peuvent parfois partager leurs représentations négatives.

Invités à s’exprimer sur les raisons de la disparition de la diglossie en Romandie, les PR évoquent en grand nombre l’interdiction du patois par les autorités scolaires, mais aussi l’‘acceptation’ que le patois n’est pas digne de survivre. Certains, moins nombreux, remarquent que chez les Alémaniques et les Romands, il existe un rapport différent à la ‘langue haute’ (français / “bon allemand”), mais aussi au ‘grand voisin’ (France / Allemagne). Ainsi, la faible valorisation des langues non standardisées en francophonie expliquerait que les Romands, plus proches des Français que les Alémaniques ne le sont des Allemands, auraient été moins enclins à se démarquer en cultivant une langue distincte. Et le patriotisme linguistique alémanique expliquerait pourquoi les germanophones fribourgeois n’auraient pas accepté de voir bannir leur langue locale.

Quel regard porter sur le plurilinguisme à la frontière des langues dans le canton de Fribourg? En remarquant pour terminer que les PR envisagent très favorablement l’apposition de panneaux bilingues français / patois (« un geste symbolique nécessaire »), par exemple à l’entrée des villages, on peut imaginer que si les Alémaniques en venaient à exiger des panneaux allemand / dialecte, les routes de la région seraient enfin à l’image du multilinguisme historique qui l’a forgée – certes sans refléter le plurilinguisme contemporain, marqué par les langues des migrations récentes, que nous n’avons pu aborder ici. En attendant, il ressort de ces enquêtes que malgré certaines réserves concernant la langue (suisse-)allemande et malgré un certain fatalisme, les informateurs, dans une large mesure, souhaitent non seulement retarder l’extinction du patois, mais

aussi valoriser à la fois le ‘fait patois’ et la diglossie alémanique, comme éléments constitutifs de ce multilinguisme suisse qui est l’une des ‘marques de fabrique’ de la Confédération suisse dans le monde.

Leur discours invite pourtant à questionner la réputation de cette dernière en matière de gestion de la diversité linguistique, puisqu’elle n’a jamais agi (ni guère les cantons) pour l’épanouissement de ce que l’on pourrait considérer comme la ‘cinquième langue suisse’. Dans la Suisse du 19^e siècle, bâtie sur l’existence de *plusieurs* langues, le nationalisme monolingue en vogue en Europe n’avait pas cours. Toutefois, cette construction multilingue était en fait une juxtaposition de territoires monolingues, en vertu du principe de territorialité de la langue. L’aspiration à l’homogénéité sévissait dans chacune des régions linguistiques et semblait exclure la reconnaissance officielle non seulement de territoires bilingues (par exemple français/allemand), mais aussi de la diglossie, tant pour les dialectes alémaniques (jamais unifiés ni promus au rang de norme malgré leur poids social) que pour les parlers francoprovençaux (dont la non-officialisation n’a jamais été compensée par une valorisation à la suisse-allemande). La Confédération suisse, bien que pionnière en matière de gestion du multilinguisme (collectif) et du plurilinguisme (individuel), n’a pas su prendre en compte *toutes* les expériences linguistiques en présence, et la peur de l’hybridité que suscite souvent la cohabitation de langues au prestige différent a été particulièrement manifeste dans le cas des ‘patois romands’.

Au-delà du cas helvétique, les patoisants fribourgeois invitent à réfléchir au lien entre langue et frontière. En messieurs Jourdain du francoprovençal, ils ignorent souvent que le micro-territoire linguistique auquel ils s’identifient fait partie de ce que les linguistes nomment ‘domaine francoprovençal’. Peu nombreux sont les locuteurs qui inscrivent la survie de leur langue dans une dynamique transnationale franco-italo-suisse. Néanmoins, il convient de préciser qu’en marge des activités des patoisants traditionnels, une génération de ‘néo-patoisants’ est en passe de donner corps à un espace francoprovençal inédit, sur Internet – médium transfrontalier et exterritorial par excellence²³. Avec l’affaiblissement des États-nations et à l’heure où de nombreuses ‘langues mineures’ disparaissent de la planète, de nouveaux territoires imaginaires, à l’évolution imprévisible, sont ainsi en gestation. Le cas du francoprovençal et de ses diverses variantes rappelle en outre la subjectivité et la relativité de la délimitation des contours d’une ‘langue’, scientifiques et profanes n’ayant souvent pas la même représentation des objets linguistiques – ni la même logique identitaire.²⁴

²³ Cf. Manuel Meune, « Enjeu local et défi transnational. Terroirs patoisants et exterritorialité ‘arpitane’: le francoprovençal à l’heure de Wikipédia », *Ex(tra)territorial. Les territoires littéraires, culturels et linguistiques en question / Reassessing Territory in Literature, Culture and Languages*, dir. Dirk Weissmann et Didier Lassalle, Amsterdam, Rodopi, 2014 (sous presse).

²⁴ Cf. Natalia Bichurina, « Baptêmes d’une langue ou un peu de magie sociale (‘Francoprovençal’ – ‘Arpitan’ – ‘Savoyard’) », *Cahiers de l’ILSL* [Lausanne], 2014 (sous presse); « Le linguiste face aux minorités linguistiques : sauveur ou ennemi de son objet d’étude ? (Les cas de l’occitan et du francoprovençal) », *Gestion des minorités linguistiques dans l’Europe du XXI^e siècle*, dir. Carmen Alén Garabato, Limoges, Lambert-Lucas, p. 291-302.

Bibliographie

- BICHURINA, Natalia. « Baptêmes d'une langue ou un peu de magie sociale ('Francoprovençal' – 'Arpitan' – 'Savoyard') », *Cahiers de l'ILSL* [Lausanne] (2014, sous presse).
- . « Le linguiste face aux minorités linguistiques: sauveur ou ennemi de son objet d'étude? (Les cas de l'occitan et du francoprovençal) », GARABATO, Carmen Alén (dir.). *Gestion des minorités linguistiques dans l'Europe du XXI^e siècle*, Limoges, Lambert-Lucas, 2013 : 291 – 302.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire. « Comment retrouver l'expérience des anciens voyageurs en terres de langues romanes », CONTIE, Virginie et François Grin (dir.). *S'entendre entre langues voisines : vers l'intercompréhension*, Genève, Georg, 2008 : 33-51.
- BOURDIEU, Pierre. *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Points, 2001.
- ELMIGER, Daniel. « Sprachplanung im Frankoprovenzalischen: didaktische Ansätze im Wallis », *Revue transatlantique d'études suisses* 1 (2012) : 89-105.
- GADIENT, Irma. « ‚Ein lächerlicher Sprachmischmasch‘: Dialekte und Sprachvorstellungen im Kanton Freiburg Ende des 19. Jahrhunderts », *Revue transatlantique d'études suisses*, 1 (2012) : 33-56.
- HERGÉ. *L'Affère Tournesol*, Tournai, Casterman, 2007.
- . *L'Affère Pecârd*, Tournai, Casterman, 2007.
- KNECHT, Pierre. « La Suisse romande ». SCHLÄPFER, Robert (dir.). *La Suisse aux quatre langues*. Genève, Zoé, 1985 : 251-292.
- LÜDI, Georges et Bernard Py. *Être bilingue*, Berne, Peter Lang, 2002.
- MAÎTRE, Raphaël. « La Suisse romande dilalique », *Vox romanica* 62 (2003) : 170-181.
- MATTHEY, Marinette et Manuel Meune (dir.). *Le francoprovençal en Suisse, Genève, déclin, revitalisation* [*Revue transatlantique d'études suisses* 1], 2012,
http://littlm.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/litterature_langue_moderne/Documents/2-Recherche/RTES_2_01.pdf
- MEUNE, Manuel. « Enjeu local et défi transnational. Terroirs patoisants et exterritorialité 'arpitane': le francoprovençal à l'heure de Wikipédia », WEISSMANN, Dirk et Didier Lassale (dir.). *Ex(tra)territorial. Les territoires littéraires, culturels et linguistiques en question / Reassessing Territory in Literature, Culture and Languages*, Amsterdam, Rodopi, 2014 (sous presse).
- . *Parcours linguistiques de Fribourgeois francoprovençalophones. Entretiens avec des 'Couatses' et des Gruériens*, Université de Montréal, 2013,
<http://littlm.umontreal.ca/repertoire-departement/vue/meune-manuel/>
- . *Pratiques et représentations des langues chez les locuteurs du francoprovençal fribourgeois. Enquête sur la Société des patoisants de la Gruyère*, Université de Montréal 2012,
<http://littlm.umontreal.ca/repertoire-departement/vue/meune-manuel/>
- . *Au-delà du Röstigraben. Langues, minorités et identités dans les cantons suisses bilingues*, Genève, Georg, 2011.
- STICH, Dominique. *Dictionnaire francoprovençal / français, français / francoprovençal*, Thonon-les-Bains, Le Carré, 2003.